

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-deux, le quinze novembre, à dix-
Présents :	54	neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en
Absents excusés :	14	séance ordinaire à la salle des Conférences du Rozier
Pouvoirs :	9	Coren à Saint-Flour, après convocation légale en date du
Votants :	63	13 septembre 2022, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

**Présents :**

M. Pascal CHAUVEL, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROULT, MME Nadine JANVIER, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Sylvie PORTAL, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

M. Frédéric ASTRUC, M. Robert BERTRAND, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, MME Bonnie DELEPINE, M. Éric GOMESSE, MME Nathalie LESTEVEN, M. Louis NAVECH, MME Marine NEGRE, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL.

**Pouvoirs :**

M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
M. Frédéric DELCROS donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT  
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à Marc POUGNET  
M. Jean-Pierre JOUVE donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN  
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
M. Louis PECHAUD donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT  
MME Marie PETITIMBERT donne pouvoir à MME Annick MALLET  
M. Pierre SEGUIS donne pouvoir à M. Bernard COUDY

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **23 NOV. 2022**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **23 NOV. 2022**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2022 - DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES**

**RAPPORTEUR :** Monsieur Daniel MIRAL

**Vu** le budget primitif 2022 adopté par délibération du conseil communautaire en date du 13 avril 2022 ;

**Considérant** les ajustements nécessaires, par décision modificative, devant intervenir sur l'exercice budgétaire 2022 ;

**Considérant** les projets de décisions modificatives budgétaires tels que présentés ci-après ;

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
<b>REGIE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR</b>					
<i>Etude de faisabilité raccordement vestiaires terrain de sport de Volzac</i>					
2031-Op.103	Frais d'études	+ 825 €			
2031-Op.106	Frais d'études	- 825 €			
<b>BUDGET ANNEXE COLLECTE DES OM / DECHETTERIES</b>					
<i>Achat camion benne</i>					
21571-Op.11	Matériel roulant	+ 18 330 €			
2158-Op.16	Autres installations, matériel et outillage techniques	-18 330 €			
<b>BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS ARDELIS/UNIPLANEZE</b>					
<i>Intégration des frais d'études et d'insertion - Extension Uniplanèze</i>					
2313-041	Constructions	121 876 €	2031-041	Frais d'études	121 876 €
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
<b>BUDGET ANNEXE CENTRE AQUALUDIQUE</b>					
<i>Ajustements charges de personnel + Travaux toiture</i>					
606122.413	Electricité	- 11 000 €	6419.413	Remboursement sur rémunérations de personnel	+ 7000 €
64131.413	Rémunérations	+ 18 000 €			
21731-Op 101	Constructions	+ 100 000 €	21731-Op.101	Constructions	+ 100 000 €

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20221115-DELIB2022-249A-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2022  
Date de réception préfecture : 23/11/2022

<b>BUDGET ANNEXE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE</b>					
21758 HO	Autre matériel (Benne)	- 6 000 €			
21718 op 101	Autre matériel	+ 6 000 €			
<b>BUDGET ANNEXE MAISONS TERRITORIALES DE SANTE</b>					
<b>Intégration des frais d'études et d'insertion – Maison pluridisciplinaire de Valuégols – Opération 104</b>					
2313-041	Constructions	+ 37 127 €	2031-041	Frais d'études	+ 35 722 €
			2033-041	Frais d'insertion	+ 1 405 €
<b>Intégration des frais d'études et d'insertion – Extension maison de santé de Neuvégglise – Opération 102</b>					
2313-041	Constructions	+ 21 064 €	2031-041	Frais d'études	+ 20 596 €
			2033-041	Frais d'insertion	+ 468 €
<b>Etude faisabilité maison de santé Neuvégglise – Opération 102 – Transfert du budget général</b>					
2031	Frais d'études	+ 4 440 €	1311	Subvention état et établissements nationaux	+ 1 036 €
023	Virement à la section d'investissement	+ 2 960 €	1337	Dotation de soutien à l'investissement local	+ 444 €
			021	Virement de la section de fonctionnement	+ 2 960 €
			74751	Participation GFP de rattachement	+ 2 960 €
<b>Etude faisabilité maison de santé Pierrefort – Opération 103 – Transfert du budget général</b>					
2031	Frais d'études	+ 5 639 €	1337	Dotation de soutien à l'investissement local	+ 1 332 €
023	Virement à la section d'investissement	+ 4 307 €	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 4 307 €
			74751	Participation GFP de rattachement	+ 4 307 €
<b>BUDGET GENERAL</b>					
<b>Etude faisabilité maison de santé Neuvégglise – Opération 42 – Transfert au budget Maisons de santé</b>					
1311	Subvention état et établissements nationaux	+ 1 036 €	2031	Frais d'études	+ 4 440 €
1337	Dotation de soutien à l'investissement local	+ 444 €	021	Virement de la section de fonctionnement	-2 960 €
023	Virement à la section d'investissement	-2 960 €			
67441	Subvention de fonctionnement aux budgets annexes	+ 2 960 €			

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20221115-DELIB2022-249A-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2022  
Date de réception préfecture : 23/11/2022

**Etude faisabilité maison de santé Pierrefort – Opération 42 – Transfert au budget Maisons de santé**

1337	Dotation de soutien à l'investissement local	+ 1 332 €	2031	Frais d'études	+ 5 639 €
023	Virement à la section d'investissement	-4 307 €	021	Virement de la section de fonctionnement	- 4 307 €
67441	Subvention de fonctionnement aux budgets annexes	+ 4 307 €			

**Opération 71 Parc Thermal – réhab moulin Juéry**

2313- op 71	Travaux	+ 1 703 €	1323-71	Subvention département	+ 22 616.50 €
			1321-71	Subvention Etat	-20 913.50 €

**Opération 19 Aides économiques aux entreprises**

20422-90.19	Subventions d'équipement versées	+ 1 070 €	20422	Subventions d'équipement versées	+ 1 070 €
-------------	----------------------------------	-----------	-------	----------------------------------	-----------

**Opération 67 Centre des services et du télétravail Pierrefort / Opération maison des services Chaudes Aigues**

2313- op 67	Construction	- 3 000 €			
2313- op 69	Constructions	+3 000 €			

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ✚ **ADOpte les décisions modificatives telles que présentées ci-dessus ;**
- ✚ **AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.**

POUR : 59 VOIX

ABSTENTION : 1 (M. Gilles BIGOT)

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 3 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Bernard COUDY, MME Sylvie PORTAL)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance

M. Loïc POUDEIROUX

Accusé de réception en préfecture  
15-200066660-20221115-DELIB2022-249A-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2022  
Date de réception préfecture : 23/11/2022